

État des négociations de la CCNUCC

Bilan des Résultats de la Cdp-14 à Poznań

Deborah Murphy

Mars 2009

Dialogue informatif en politique avec la société civile sur les négociations de la CCNUCC, Winnipeg, Manitoba, 16 mars 2009

État des négociations de la CCNUCC

Bilan des Résultats de la Cdp-14 à Poznań

Deborah Murphy

Mars 2009

**IIDD exprime sa gratitude envers le
Gouvernement du Canada pour son
soutien.**

© 2009 International Institute for Sustainable Development (IISD)

Published by the International Institute for Sustainable Development

The International Institute for Sustainable Development contributes to sustainable development by advancing policy recommendations on international trade and investment, economic policy, climate change, measurement and assessment, and natural resources management. Through the Internet, we report on international negotiations and share knowledge gained through collaborative projects with global partners, resulting in more rigorous research, capacity building in developing countries and better dialogue between North and South.

IISD's vision is better living for all—sustainably; its mission is to champion innovation, enabling societies to live sustainably. IISD is registered as a charitable organization in Canada and has 501(c)(3) status in the United States. IISD receives core operating support from the Government of Canada, provided through the Canadian International Development Agency (CIDA), the International Development Research Centre (IDRC) and Environment Canada; and from the Province of Manitoba. The institute receives project funding from numerous governments inside and outside Canada, United Nations agencies, foundations and the private sector.

International Institute for Sustainable Development
161 Portage Avenue East, 6th Floor
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0Y4
Tel: +1 (204) 958-7700
Fax: +1 (204) 958-7710
E-mail: info@iisd.ca
Web site: <http://www.iisd.org/>

Abréviations et acronymes

CCNUCC	Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques
CdP	Conférence des Parties
CdP/RdP	Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties
CE	Conseil exécutif
CSC	Captage et stockage du carbone
EOD	Entités opérationnelles désignées
FME	Fonds mondial pour l'environnement
GES	Gaz à effet de serre
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
GTS-ACV	Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention
GTS-PK	Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I
MDP	Mécanisme pour un développement propre
MNV	Mesurable, notifiable et vérifiable
MOEC	Mise en œuvre conjointe
NAMA	Mesure d'atténuation appropriée au niveau national
PMA	Pays les moins avancés
QELRO	Objectifs chiffrés de limitation et de réduction des émissions
RdP	Réunion des Parties
RE-4	Quatrième rapport d'évaluation
REC	Réduction des émissions certifiées
REDD	Réduction des émissions de gaz à effet de serre résultant du déboisement et de la dégradation des forêts
OSCST	Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
OSMOE	Organe subsidiaire de mise en œuvre
UTCATF	Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie

Table of Contents

Abréviations et acronymes	ii
1.0 Introduction	1
2.0 Le processus de négociation	3
2.1 Le GTS-ACV	4
2.2 Le GTS_PK	5
3.0 Les Résultats de Poznan	7
3.1 Le GTS-ACV	7
3.2 Le GTS-PK	9
3.3 Deuxième évaluation du Protocole de Kyoto au titre de son Article 9	11
3.4 Le Fonds d'adaptation	12
3.5 Le Mécanisme pour un Développement Propre	12
3.6 La Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD)	13
3.7 Le Transfert des Technologies	14
3.8 Le Financement	14
4.0 Sur le chemin de Copenhague	15
5.0 Glossaire	17
6.0 Références	20

1.0 Introduction

L'objectif de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) (Article 2) est de « stabiliser [...] les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique ». La CCNUCC, ratifiée en 1994, définit le cadre global des efforts internationaux visant à répondre aux défis des changements climatiques. En complément de cette Convention, le Protocole de Kyoto, entré en vigueur en 2005, établit des objectifs juridiquement contraignants de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour 37 nations développées et la Communauté Européenne. Ces objectifs représentent une réduction de cinq pour cent des émissions de GES par rapport aux niveaux de 1990 au cours d'une période d'engagement de cinq ans allant de 2008 à 2012. La principale différence entre la Convention et le Protocole est que la Convention *encourage* les pays développés à stabiliser leurs émissions de GES, tandis que le Protocole *oblige* ces pays à prendre des *engagements* à cet effet.

La première période d'engagement au Protocole de Kyoto prenant fin en 2012, les Parties ont entamé des négociations internationales pour parvenir à un accord sur l'ensemble des moyens à mettre en œuvre pour aborder la question des changements climatiques après 2012. Le Plan d'Action de Bali, amorcé en décembre 2007, a mis en place un processus de deux ans dont le but est de conclure un accord sur le climat. La Quatorzième Conférence des Parties (CdP-14) à la CCNUCC, organisée à Poznan en décembre 2008, a marqué le point de mi-parcours entre l'adoption du Plan d'action de Bali et la CdP-15 qui se tiendra à Copenhague en décembre 2009 et où l'on prévoit l'adoption d'un accord global post-2012 sur le climat.

Les négociations internationales sur le climat au cours de 2009 s'inscrivant dans un contexte d'urgence accrue, le monde s'évertue à trouver un terrain d'entente sur les engagements et la structure d'un régime post-2012. Une partie des négociations aura pour objectif de définir le niveau de réduction des émissions des GES empêchant une interférence humaine dangereuse avec le système climatique, et de traduire ce niveau en objectifs, en engagements et/ou en mesures pour les pays développés et les pays en développement. Une autre grande partie des négociations portera sur l'élaboration d'un ensemble de mesures pour aider les pays en développement dans leurs efforts en vue d'atténuer les changements climatiques et de s'y adapter.

Les changements climatiques sont communément considérés comme étant l'un des enjeux les plus urgents et les plus critiques auquel se trouve confrontée la communauté internationale. Le Quatrième Rapport d'Évaluation (RE4) du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a confirmé que le réchauffement du système climatique est incontestable et que les comportements de l'homme sont en train de modifier le climat de la planète et de provoquer des

perturbations importantes pour les écosystèmes, ce qui comporte de graves conséquences sur le développement et le bien-être humains. Les changements de température ont déjà des impacts sur les systèmes humains et naturels, et le GIEC a souligné que :

- onze des douze dernières années se classent parmi les 12 années plus chaudes depuis 1850;
- le nombre de fortes précipitations a augmenté;
- des périodes de sécheresse plus intenses et plus longues sont devenues plus fréquentes;
- le recul des glaciers de montagne s'est généralisé depuis la fin du 19^e siècle;
- Depuis 1978, l'étendue de la banquise de la mer Arctique ne cesse de diminuer; et la température de la couche supérieure du permafrost a augmenté d'environ 3°C dans l'Arctique depuis 1980¹.

Parmi les premiers indicateurs des conséquences des changements climatiques au Canada, l'on peut citer l'instabilité de l'infrastructure due à la fonte du permafrost, la diminution de la glace dans les eaux du Passage du Nord-Ouest, les ravages du dendroctone du pin de montagne sur les forêts en Colombie Britannique et la sécheresse dans les provinces occidentales. L'on s'attend à ce que le Canada connaisse des niveaux de réchauffement plus élevés que la plupart des régions du monde, mais l'intensité des variations de ce changement variera à travers le pays; les régions septentrionales et celles de la Prairie du Centre-sud enregistreront le réchauffement le plus élevé.

Ce document présente un aperçu de l'état des négociations internationales sur les changements climatiques. La section 2 fournit de l'information sur les principaux organes et processus de négociation. La section 3 donne un aperçu des résultats de la CdP-14 tenue à Poznań en Pologne. La conclusion présente les questions importantes qui devront être résolues au cours de 2009.

¹ GIEC, "Résumé pour les décideurs", *Changement Climatique 2007: La base des sciences physiques. Une contribution du Groupe de travail I au Quatrième Rapport d'Évaluation du Groupe intergouvernemental sur le Changement Climatique*, (Cambridge and New York: Cambridge University Press, 2007), pp. 81-83.

2.0 Le processus de négociation

Les pays membres de la CCNUCC œuvrent à l'élaboration d'un accord sur une stratégie internationale pour combattre les changements climatiques après 2012, fin de la première période d'engagement au titre du Protocole de Kyoto. Ce processus a débuté à la CdP-11 en décembre 2005 à Montréal, lorsque les pays se sont accordés sur un processus à deux volets permettant de faire évoluer le débat. Le premier volet est connu sous l'appellation de *Dialogue à long terme sur des actions de coopération pour faire face aux changements climatiques par un renforcement de l'application de la Convention*, et a été établi au titre de la CCNUCC. Le travail mené sous ce volet a abouti à l'adoption du Plan d'action de Bali à la CdP-13 tenue à Bali, Indonésie, en décembre 2007, et à la formation du *Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (GTS-ACV)*, qui est considéré comme un processus de suivi du Dialogue.² Les 192 pays ayant ratifié la CCNUCC sont membres de ce groupe de travail.

Le deuxième volet est constitué par le *Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto (GTS-PK)*. Le GTS-PK examine les nouveaux objectifs des pays développés au titre du Protocole de Kyoto, et prévoit de terminer son travail avant la fin 2009. Le groupe de travail compte 183 pays et une région économique (la Communauté Économique Européenne) qui ont ratifié ou accepté le Protocole de Kyoto. Il convient de souligner que les États-Unis d'Amérique ne font pas partie de ce groupe.

D'autres organes de la CCNUCC contribuent également aux négociations post-2012 à travers des discussions connexes. Dans le cadre de la CdP, l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMOE) traite des questions telles que les mécanismes financiers, le transfert des technologies et le renforcement des capacités.

Par ailleurs, dans le cadre de la CdP, l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (OSCST) couvre le transfert des technologies, l'adaptation, la réduction des émissions de GES dues au déboisement et à la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD) et les carburants de réservoirs. La Conférence des Parties siégeant en tant que Réunion des Parties (CdP/RdP) rassemble les pays ayant ratifié ou accepté le Protocole de Kyoto. Les discussions liées aux négociations à long terme incluent le Mécanisme pour un Développement Propre (MDP), l'adaptation, le renforcement des capacités et la deuxième évaluation du Protocole en application de son Article 9.

² CCNUCC, "Décision 1/CP.13: Plan d'action de Bali," Rapport de la Conférence des Parties sur sa treizième session tenue à Bali du 3 au 15 décembre 2007 : pp. 3-6.

2.1 Le GTS-ACV

Le GTS-ACV réfléchit actuellement sur la manière de combattre les changements climatiques à travers une mise en œuvre efficace de la Convention, à la fois aujourd'hui, d'ici 2012 et au-delà. Ce processus de deux ans, qui s'inscrit dans le cadre de la Feuille de route de Bali, définit les résultats attendus et les bases pour les négociations futures. Les négociations ont pour objectif de dégager une vision commune, y compris un objectif global à long terme pour les réductions des émissions et une action basée sur quatre éléments fondamentaux pour tout programme futur, contenus dans le Plan d'action de Bali. Ces éléments clés incluent :

- L'atténuation – les engagements ou actions mesurables, notifiables et vérifiables dans les pays développés, les mesures d'atténuation appropriées au niveau national entreprises par les pays en développement et soutenues par les pays développés, le REDD, les approches sectorielles de coopération et les approches basées sur le marché.
- L'adaptation – concerne tous les pays, mais met en relief les besoins des pays en développement particulièrement vulnérables. Les aspects clés incluent : la coopération internationale afin de soutenir les efforts d'adaptation à travers les évaluations de vulnérabilité, les besoins financiers, le renforcement des capacités, l'intégration dans la planification nationale et d'autres moyens pour encourager la mise en œuvre des mesures.
- Le développement et le transfert des technologies – les mécanismes pour atténuer les barrières et les obstacles, la fourniture d'incitatifs financiers et autres pour accélérer le transfert des technologies vers les pays en développement, et la coopération sur la recherche et le développement.
- Le financement et l'investissement – un accès amélioré aux ressources financières suffisantes et durables, les incitatifs positifs pour les pays en développement et la mobilisation des fonds publics et privés pour faciliter le choix de mesures impliquant de faibles émissions de carbone.

Tel que détaillé sur le site web de la CCNUCC, les quatre premières sessions du GTS-ACV se sont concentrées sur :

- Première session, mars/avril 2008 – recherche d'une entente sur la tenue des sessions de travail, notamment la vision commune et les quatre éléments du Plan d'action de Bali, compte tenu de leurs interconnexions et du travail des organes subsidiaires de la CCNUCC.
- Deuxième session, juin 2008 – présentation des idées et des propositions sur la manière d'aborder la vision commune et les quatre éléments fondamentaux. Des ateliers ont été organisés sur l'adaptation, la technologie, et les investissements et flux financiers.
- Troisième session, août 2008 – examen des propositions provenant des pays, avec un accent mis sur l'adaptation et l'atténuation. Des ateliers organisés dans le cadre de la session ont été organisés sur les approches sectorielles et le REDD.
- Quatrième session, décembre 2008 – s'accorder à passer à un mode de pleine négociation en 2009 et déterminer un programme de travail; demander au Président du GTS-ACV de

préparer un texte de négociation et de demander aux pays de soumettre de nouvelles propositions. Des ateliers dans le cadre de la session ont été organisés sur la vision commune, la gestion du risque et les stratégies de réductions des risques, ainsi que sur la recherche et le développement des technologies.³

2.2 Le GTS_PK

À ce jour, le GTS-PK a organisé six sessions. Comme l'indique le site web de la CCNUCC, ces sessions se sont focalisées sur:

- Première session, mai 2006 - s'accorder pour que le groupe parvienne rapidement à un accord sur les nouveaux engagements des pays développés;
- Deuxième session, novembre 2006 – prendre la décision de concentrer les efforts en 2007 sur l'analyse du potentiel d'atténuation et des fourchettes des objectifs de réduction des émissions pour les pays développés;
- Troisième session, mai 2007 – discussion sur l'état actuel de la compréhension scientifique et de l'expérience pertinente;
- Quatrième session, 1^{ère} partie, août 2007 – adoption des conclusions sur l'analyse du potentiel d'atténuation et identification des gammes d'objectifs de réduction des émissions pour les pays développés. Dans le rapport de la session, le GTS a reconnu la contribution du Groupe de travail III au RE4 qui « indique que les émissions mondiales de GES doivent atteindre un plafond au cours des 10 à 15 prochaines années avant d'être ramenées à des niveaux très bas, bien en-deçà de la moitié des niveaux de l'année 2000, d'ici le milieu du 21^e siècle, afin de stabiliser les concentrations de GES dans l'atmosphère aux niveaux les plus bas évalués par le GIEC à ce jour dans ses scénarios⁴. »
- Quatrième session, 2^e partie, décembre 2007 – élaboration d'un calendrier pour l'achèvement du travail.
- Cinquième session, 1^{ère} partie, mars/avril 2008 – analyse des moyens pour atteindre les objectifs de réduction des émissions et identification des manières d'améliorer leur efficacité et leur contribution au développement durable :
 - Échanges des quotas d'émissions et mécanismes basés sur des projets⁵;
 - Utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF);
 - GES, secteurs et catégories des sources; et
 - Approches sectorielles.
- Cinquième session, 2^{ème} partie, juin 2008 – examen des moyens dont les pays développés pourraient disposer pour atteindre les objectifs de réduction d'émissions.
- Sixième session, 1^{ère} partie, août 2008 – examen des propositions sur les moyens d'atteindre les objectifs de réduction d'émissions et questions méthodologiques.

³ CCNUCC, *Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (GTS-ACV)*, 2009, <<http://unfccc.int/meetings/items/4381.php>>.

⁴ CCNUCC, *Rapport du Groupe de Travail Spécial sur les nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I, au titre du Protocole de Kyoto (GTS-PK), sur la première partie de la session tenue à Vienne du 27 au 31 août 2007*, 2007, pp5 et 6.

⁵ *Mécanisme pour un développement propre (MDP) et Mise en oeuvre conjointe sont des mécanismes basés sur des projets au titre du régime actuel.*

- Sixième session, 2^e partie, Poznan – organisation des discussions stratégiques globales sur tous les éléments du programme de travail et identification de la nécessité de travailler sur un certain nombre de domaines (examinés dans la section 3.2 ci-dessous).⁶

⁶ CCNUCC, *Rapport du Groupe de Travail Spécial sur les nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I, au titre du Protocole de Kyoto (GTS-PK)*, 2009, <http://unfccc.int/kyoto_protocol/items/4577.php>.

3.0 Les Résultats de Poznan⁷

La Conférence des Nations unies sur les changements climatiques, organisée à Poznan en Pologne, du 1^{er} au 12 décembre 2008, a comporté une série de réunions dont la CdP-14, la CdP/RdP-4, la réunion des deux Groupes de travail spéciaux et les réunions des organes subsidiaires. Ces évènements ont attiré plus de 9 250 participants.

Poznan a marqué le point de mi-parcours entre l'approbation du Plan d'action de Bali et l'échéancier de Copenhague. Le principal point de mire de Poznan a été la coopération à long terme ainsi que la période post-2012, et la conférence a atteint son objectif premier qui consistait à établir un calendrier ambitieux pour 2009 et à se mettre d'accord pour adopter à un mode de pleine négociation. Le Fonds d'adaptation fut un enjeu sur lequel des progrès remarquables ont été accomplis. Il n'y a pas eu de percées significatives sur les autres enjeux abordés au cours des négociations de Poznań. Bon nombre de pays n'ont pas encore pris position, et la plupart semblent réserver leurs arguments pour les négociations au cours de 2009. Cette situation est influencée par le fait que certains pays attendent de voir la direction que prendra la nouvelle administration des États-Unis dans les négociations.

Les six organes ont examiné plus de 100 points et sous-points, en mettant l'accent sur les questions relatives à un accord post-2012. La suite de ce document présente une série de discussions menées et de conclusions émises à Poznan sur un accord futur. Les discussions portent d'abord sur les résultats des deux groupes de travail spéciaux, ensuite sur les autres résultats clés, y compris l'examen de l'Article 9, le Fonds d'adaptation, le MDP, le REDD, le transfert des technologies et le financement.

3.1 Le GTS-ACV

L'ordre du jour du GTS-ACV à Poznań portait essentiellement sur une vision commune pour une action concertée à long terme, l'atténuation, l'adaptation, le transfert des technologies et le financement, ainsi que sur le programme de travail pour 2009⁸. La présentation d'un « Document d'assemblage » sur la synthèse des idées et des propositions soumises par les pays sur les éléments du Plan d'action de Bali a contribué au débat.⁹

Le Thème de la Vision commune et de l'action concertée a été examiné par le Groupe de travail spécial, ainsi qu'au cours d'un atelier organisé dans le cadre de la session et par une table ronde

⁷ Cette section s'appuie sur le résumé des négociations de Poznan dans le *Bulletin des Négociations de la Terre* publié par le Service d'information de l'IIED. Le compte rendu est accessible au <http://www.iisd.ca/climate/cop14/>.

⁸ Le rapport du GTS-ACV fournit plus d'informations détaillées sur ces discussions. Voir CCNUCC, *Rapport Groupe de travail spécial sur l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa quatrième session tenue à Poznań du 1^{er} au 10 décembre 2008*, 2009.

⁹ CCNUCC, *Idées et propositions sur le paragraphe 1 du Plan d'Action de Bali. Note révisée par le Président*, 2008.

ministérielle informelle.¹⁰ Les pays ont reconnu l'urgence de la nécessité de se pencher sur l'enjeu des changements climatiques, et une entente a semblé émerger à Poznań sur une vision commune couvrant les quatre éléments du Plan d'action de Bali. Aucun accord n'a été atteint pour ce qui est de l'ambition globale requise, en dépit du fait que de nombreux pays ont fait valoir leurs points de vue sur les objectifs appropriés de réduction des émissions à moyen et à long terme. Bon nombre de participants ont prédit que cette question, à savoir, l'accord sur un objectif global des émissions à long terme ne pourra être conclu avant Copenhague et fera partie d'une solution globale.

L'Atténuation

Les discussions sur l'**Atténuation** incluaient la manière de s'assurer que les engagements ou les actions soient mesurables, notifiables et vérifiables, l'idée d'instituer dans les pays en développement un registre international des mesures d'atténuation appropriées au niveau national et la différenciation entre les pays en développement. Les positions des pays étaient très divergentes sur ce dernier point. Certains pays développés ont suggéré d'élargir le groupe de pays développés afin que davantage de pays puissent prendre des engagements, et/ou de faire une différenciation entre les pays en développement de manière à introduire une certaine graduation entre eux, certains pays en développement (par exemple, les grands pays émetteurs comme la Chine, ou des pays à revenu intermédiaire tels que la Corée du Sud) étant encouragés à prendre des mesures plus rigoureuses que d'autres (par exemple, les pays les moins avancés (PMA)). La plupart des pays en développement ont rejeté toutes les propositions s'apparentant à celles-ci.

La discussion sur l'**adaptation** a porté sur un éventail de propositions spécifiques soumises par les pays. Par exemple, la Chine a suggéré la création d'un Fonds d'adaptation et d'un Comité d'adaptation au titre de la Convention; la Suisse a proposé l'introduction d'une taxe internationale sur le dioxyde de carbone visant à générer des ressources pour l'adaptation. Les autres propositions incluaient la mise en place des centres régionaux d'adaptation et la nécessité de systèmes d'alerte précoce, de cartographies de la vulnérabilité et d'échanges d'informations. Un atelier organisé au cours de la session s'est penché sur la gestion des risques et les stratégies de réduction des risques, y compris les mécanismes de partage et de transfert des risques, comme l'assurance.

Pour ce qui est du **financement**, les pays ont débattu des principes du financement, de la mobilisation des ressources financières et des dispositions institutionnelles. Sur ce dernier point, de nombreux pays développés ont noté qu'un nouveau cadre financier devra s'adosser sur l'infrastructure existante, alors que les pays en développement ont mis l'accent sur la nécessité d'une nouvelle architecture financière. Les discussions sur la **Technologie** ont porté notamment sur les institutions et les droits de la propriété intellectuelle; et l'atelier organisé au cours de la session s'est

¹⁰ Pour un complément d'informations, voir le rapport sur la table ronde ministérielle informelle, CCUNCC, Rapport sur la table ronde ministérielle informelle sur la vision commune pour une action concertée à long terme : Résumé révisé par le président, 2008; et CCNUCC, Rapport de l'atelier sur une vision commune pour action concertée à long terme : résumé du président de l'atelier, 2008.

focalisé sur la coopération en matière de recherche et sur le développement des technologies courantes, nouvelles et innovatrices, y compris les solutions « gagnant-gagnant ».

Comme il a été mentionné, le GTS-ACV a convenu de passer à un mode de pleine négociation. Le **programme de travail pour 2009** inclut la préparation par le président du groupe de travail, d'un document d'assemblage incluant les nouvelles propositions des parties. Ce document, qui devra être prêt pour la session de mars/avril, identifiera les domaines de convergence ainsi que les options pour aborder les domaines de divergence. Le président préparera également un projet de texte de négociation pour la session de juin.

3.2 Le GTS-PK

Le GTS-PK a examiné deux questions clés. La première question portait sur les moyens, les questions de méthodologies, le potentiel d'atténuation et les gammes d'objectifs de réduction des émissions, ainsi que l'examen des nouveaux engagements. Après un long débat sur l'ensemble des fourchettes de réductions des émissions pour les pays développés, les pays se sont accordés sur une formulation similaire à celle du Plan d'action de Bali, soulignant que l'examen ultérieure de cette question devra s'appuyer sur les données scientifiques récentes, notamment le RE4, et avoir pour référence l'objectif de 25 à 40% par rapport aux niveaux de 1990, d'ici 2020.¹¹

La deuxième question portait sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, des politiques, des mesures et méthodologies disponibles pour les pays développés. Dans les conclusions, il a été reconnu qu'il pourrait y avoir des conséquences potentielles négatives et positives, que le niveau d'impact des conséquences potentielles variera d'un pays à l'autre et qu'une attention particulière devra être accordée aux effets pervers sur les pays en développement. La discussion sur ces questions se poursuivra lors d'un atelier au cours de la session du GTS en mars/avril 2009.

Les autres conclusions du GTS-PK portent sur:

- S'agissant de la nature des engagements, les pays ont décidé que ceux-ci devront se présenter principalement sous forme d'objectifs chiffrés de limitation et de réduction des émissions (QELRO), c'est-à-dire, des objectifs similaires à ceux actuels du Protocole de Kyoto du point de vue de la forme.

¹¹ Les conclusions du Groupe de travail III du GIEC, auxquelles il est fait référence dans le Plan d'action de Bali, soulignent que les émissions globales de GES doivent atteindre un plafond au cours des 10 à 15 prochaines années, et être ensuite réduites à des niveaux très bas, bien au-dessous de la moitié des niveaux de 2000, avant le milieu de 21^e siècle, afin de stabiliser leur concentration dans l'atmosphère, et que, pour réaliser le niveau de stabilisation le plus bas estimé par le GIEC, les pays développés devront, en tant que groupe et avant 2020, réduire leurs émissions d'environ 25 à 40% au-dessous du niveau de 1990. Voir Guptas, S. et autres, Politiques, Instruments et Dispositions coopératives ». Dans *Changements climatiques 2007 : Atténuation. Contribution du Groupe de travail III au Rapport de la Quatrième Évaluation du Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques* (Cambridge and New York: Cambridge University Press, 2007), p. 776.

- Le niveau de réduction des émissions à réaliser dans les pays développés devra s'appuyer sur l'examen, entre autres, de l'analyse du potentiel d'atténuation, de l'efficacité, de l'utilité, des coûts et des avantages des politiques actuelles et futures, des mesures et des technologies dont disposent les pays développés, et des différentes circonstances nationales. Cela pourrait donner lieu à une diffusion des valeurs des objectifs entre les pays.
- Les échanges des quotas d'émissions et les mécanismes basés sur les projets, ainsi que les activités de l'UTCATF, devront continuer à être disponibles pour les pays. L'utilisation des mécanismes d'échange de quotas d'émissions et des mécanismes basés sur les projets viendrait compléter les mesures nationales.
- Ces conclusions prennent note des promesses faites à ce jour en faveur d'objectifs de réduction d'émissions, et invitent les autres pays développés en mesure de le faire, à soumettre des renseignements sur leurs objectifs possibles avant la prochaine session du GTS-PK qui se tiendra en mars.

Les promesses faites à ce jour incluent l'accord de l'Union Européenne pour une nouvelle table ronde sur les réductions des émissions visant à réaliser avant 2020, une réduction d'au moins 20% par rapport aux niveaux de 1990. L'Australie a proposé une fourchette de 5 à 15% de réduction des émissions des GES par rapport aux niveaux de 2000 – 5% des émissions seraient réduits sans condition et une réduction jusqu'à 15% est envisagée s'il existe un accord global. Le Mexique, Partie non visée à l'Annexe I, a promis de réduire ses émissions de 50% avant 2050, tandis que le Brésil a promis de réduire avant 2018, son taux de déboisement de moitié, par rapport au niveau de 1996-2005.

Le **programme de travail de 2009** a été une question clé des discussions de Poznan. Les conclusions ont abouti à la confirmation du maintien d'une approche cohérente entre la Convention et le Protocole, bien qu'il existe une divergence entre les pays développés et les pays en développement sur la signification de cette affirmation. Les pays en développement ont tendance à considérer ces deux volets comme des processus séparés à travers lesquels le GTS-PK se focalise sur les objectifs des pays développés, tandis que les discussions du GTS-ACV traitent de la coopération jusqu'en 2012 et au-delà, et des actions mesurables, notifiables et vérifiables (par exemple, dans ce groupe, les pays souhaitent éviter un débat sur les engagements). D'une manière générale, les pays développés appuient l'intégration du GTS-ACV et du GTS-PK, parce qu'ils veulent un débat sur des observations qui visent tous les pays. Les États-Unis n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto et les pays en développement n'ont pas l'obligation de faire des réductions des émissions au titre du Protocole en vigueur, ce qui veut dire qu'environ 70% des émissions des GES ne sont pas pris en compte dans le Protocole. Les pays développés hésitent à prendre des engagements sans savoir ce que les grandes économies – tels les États-Unis, la Chine et l'Inde - vont faire. Attendre des pays développés, en particulier du Canada, qu'ils prennent des engagements dans le cadre du GTS-PK serait contre-productif pour les négociations à long terme. La Nouvelle Zélande a proposé la formation d'une Grande Commission pour amener les deux volets à examiner ensemble un seul

texte de négociations en juin.

Dans ses conclusions, le GTS-PK présente une liste de questions qui nécessitent un supplément de travail, notamment, le niveau des réductions à atteindre par l'ensemble des pays développés; les contributions individuelles et communes des pays, la durée de la ou des périodes d'engagement; la manière d'exprimer les objectifs, y compris les années de référence; le potentiel d'atténuation; les améliorations aux systèmes d'échange de quotas d'émissions et les mécanismes basés les projets; l'UTCATF; la couverture des gaz; les secteurs et les sources; les données communes; les questions juridiques; les approches sectorielles; et les carburants de soute des transports aériens et maritimes.¹²

3.3 Deuxième évaluation du Protocole de Kyoto au titre de son Article 9

L'Article 9 du Protocole de Kyoto stipule que la CdP/RdP examine périodiquement ledit Protocole « à la lumière des données scientifiques et des évaluations les plus sûres concernant les changements climatiques et leur impact, ainsi que des données techniques, sociales et économiques pertinentes ». Il est demandé aux pays de prendre les mesures appropriées, sur la base des résultats de l'évaluation. La première évaluation a eu lieu à la CdP/RdP-2 au Kenya en 2006; les réunions entre la première évaluation et la CdP/RdP-4 ont décidé que la deuxième évaluation se pencherait sur l'amélioration de la gouvernance et la répartition des projets MDP, les procédures de facilitation permettant aux pays de prendre des objectifs de réduction des émissions au titre de l'Annexe B du Protocole, les privilèges et les immunités, ainsi que l'extension des ressources financières destinées à l'adaptation à la mise en œuvre conjointe et à l'échange des quotas d'émissions.

Les consultations n'ont pas pu aboutir à un accord, et une deuxième évaluation du Protocole de Kyoto n'a pas mené à des résultats ou à un document concret. Les négociations sur l'extension des ressources financières (telle la taxe de 2% sur la vente des crédits MDP destinée aux coûts d'adaptation) aux recettes de la mise en œuvre conjointe et de l'échange des quotas d'émissions ont suscité beaucoup de controverses. Dans l'ensemble, les pays en développement ont supporté l'extension de la part des émissions des deux autres mécanismes ainsi que la finalisation de ce processus à Poznań, alors que les pays développés ont généralement soutenu que cette discussion soit éclairée par, et tenue dans le cadre plus large du pilier financement et investissements du GTS-ACV, ou confiée à l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (OSMOE). Les négociations au titre de l'évaluation ont échoué en raison de l'absence d'accord sur le partage des recettes, les privilèges et les immunités, et sur les éléments de procédure d'inscription des engagements à l'Annexe B.

¹² Le rapport du GTS-PK fournit des informations détaillées sur ces discussions. Voir CCNUCC, *Rapport du Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements des Parties de l'Annexe I au titre du Protocole de Kyoto sur sa sixième session de reprise tenue à Poznań du 1^{er} au 10 décembre 2008*, 2009.

3.4 Le Fonds d'adaptation

L'un des résultats concrets de Poznan a été la mise en route du Comité du Fonds d'adaptation, à qui a été conférée l'autorité pour identifier les projets et leur allouer du financement. Les priorités stratégiques, les politiques et les lignes directrices pour le Fonds d'adaptation ont été adoptées par une décision de la CdP/RdP. Le Fonds devra entrer en fonction en 2009 et les pays en développement pourront accéder au financement à travers trois voies: soit par la voie d'entités d'application, soit par la voie d'entités d'exécution accréditées au niveau national, ou soit par un accès direct ouvert à chaque pays. Le Fonds sera administré par un conseil placé sous la CCNUCC; le Fonds mondial pour l'environnement (FME) assurera les services de Secrétariat, tandis que la Banque mondiale jouera provisoirement le rôle de mandataire.¹³ Cette structure de gouvernance a été jugée satisfaisante par les pays en développement qui voulaient avoir la possibilité d'accéder directement aux fonds du Conseil, et de choisir de ne pas travailler avec le FME ou la Banque mondiale. Certains pays développés auraient souhaité retarder l'accès direct, et ont déploré l'absence des mesures de contrôle appropriées pour assurer que le financement soit effectivement utilisé à des fins d'adaptation.

Le Fonds d'adaptation est actuellement financé par une taxe de deux pour cent prélevée sur la vente des crédits d'émissions générés par les projets MDP, ce qui ne représente qu'une fraction du financement nécessaire. Comme souligné plus haut dans la section 3.3, les pays n'ont pas pu parvenir à un accord sur l'extension aux recettes générées par la mise e œuvre conjointe et l'échange des quotas d'émissions.

3.5 Le Mécanisme pour un Développement Propre

Dans les discussions à la CdP/RdP-4, les Parties se sont focalisées sur le fonctionnement du MDP et sur la répartition régionale de ces projets. La décision prend note avec préoccupation des retards dans l'enregistrement des projets et l'octroi des crédits, et ont exhorté le Conseil exécutif (CE) à prendre des mesures pour accélérer ces processus.¹⁴ Il a été demandé au CE du MDP d'améliorer la transparence de la prise de décision ainsi que l'accès à la documentation sur ce processus, de poursuivre la rationalisation du processus d'enregistrement et d'octroi de crédits, et d'améliorer la communication avec les participants au projet. Pour ce qui est de l'accréditation des entités opérationnelles désignées (EOD), il a été demandé au CE de revoir le processus d'accréditation des EOD, de développer un système de surveillance continue et de facilitation de l'accréditation des EOD venant des pays en développement. S'agissant des méthodologies et de l'additionnalité, il a été demandé au CE d'améliorer son objectivité à l'égard des démarches visant à démontrer l'additionnalité, et de fournir des directives sur les programmes des activités.

¹³ Pour de plus amples informations, Voir le site web de la CCNUCC sur le Fonds d'adaptation. CCNUCC, *Fonds d'adaptation*, 2009.

¹⁴ Voir CCNUCC, *Décision -/CMP.4: Nouvelles directives concernant le mécanisme de développement propre*, 2008.

Un certain nombre de pays ont demandé à considérer le captage et le stockage du carbone (CSC) comme une activité admissible au financement dans le cadre du MDP. D'autres pays s'y sont opposés, comme lors des négociations des sessions précédentes. Dans une formule de compromis, le Conseil exécutif a été chargé d' "examiner les implications d'une inclusion possible" du CSC et d'en faire rapport en décembre 2009. Le Brésil a demandé d'examiner la possibilité d'inclure éventuellement les « terres dont les forêts sont en cours d'épuisement » dans les activités de boisement et de reboisement possibles au titre du MDP. Le Conseil a été également chargé d'examiner les implications de l'inclusion possible de ces activités dans le MDP.

La question de la répartition régionale et sous-régionale des projets et du renforcement des capacités a suscité beaucoup de controverses. Alors qu'un certain nombre de pays ont mis en relief les besoins des pays africains et des PMA, d'autres nations ont appelé à un traitement égal des pays en développement dans lesquels peu de projets MDP sont mis en œuvre. La décision fait appel à la rationalisation du processus dans les pays ayant moins de 10 projets MDP, en particulier les PMA, les petits états insulaires en développement, et l'Afrique. La décision encourage également les pays et le secteur privé à soutenir le développement et les coûts de validation des projets du MDP dans ces pays.

3.6 La Réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement (REDD)

Le REDD a fait l'objet d'un examen dans le cadre de la Feuille de route de Bali et de l'OSCST qui a démarré un programme de travail sur les questions méthodologiques y afférant en 2008. À Poznan, les discussions sur le REDD au titre de l'OSCST se sont focalisées sur ces questions méthodologiques. Un consensus a été atteint sur le programme de travail pour 2009 ayant trait à ces questions cruciales pour le futur régime. Les pays se sont accordés sur la formulation d'une décision qui encourage des systèmes nationaux vigoureux de surveillance forestière, le renforcement des capacités et l'utilisation des Lignes directrices et du Guide de Bonnes Pratiques du GIEC. Une réunion d'experts sur le REDD sera organisée en 2009, et un document technique sera préparé sur les coûts de la mise en œuvre des méthodologies et des systèmes de surveillance.¹⁵

Le rôle de la conservation, de la gestion durable des forêts et de l'augmentation des stocks de carbone des forêts dans les pays en développement ont été parmi les questions les plus litigieuses des discussions à Poznań, certains pays voulant les inclure dans le futur mécanisme du REDD. Un autre sujet de divergence a été le texte sur les peuples autochtones. Certains pays ont voulu inclure un libellé sur les droits des peuples autochtones, alors que d'autres ont estimé que cette question devrait

¹⁵. CCNUCC, *Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement : approches pour stimuler l'action. Projet de conclusions proposé par le président*, 2008.

être traitée par le GTS-ACV. Il a été demandé aux pays de soumettre leurs points de vue sur ce point.

3.7 Le Transfert des Technologies

À Poznan, la question de transfert des technologies a été débattue d'abord dans le cadre de l'OS CST et ensuite de l'OS MOE. La CdP a adopté le *Programme stratégique de Poznan sur le Transfert des technologies*, approuvant ainsi un programme de travail présenté par le FME visant à accroître les investissements dans le transfert des technologies pour aider les pays en développement à répondre à leurs besoins en matière de technologies écologiquement rationnelles.¹⁶

Le FME a été appelé à accélérer et lancer des projets, à travailler en collaboration avec les agences d'exécution pour fournir le soutien technique aux pays en développement en vue de la préparation ou de la mise à jour des évaluations des besoins en technologies, et à examiner la mise en œuvre à long terme du programme stratégique, y compris la taxe sur les investissements du secteur privé.

Le Groupe d'experts sur le transfert des technologies a présenté trois rapports sur : les options de financement; les indicateurs de performance; et une stratégie à long terme pour appuyer le développement, le déploiement et la diffusion des technologies.¹⁷ Les pays ont demandé les versions à jour de ces rapports qui devront être présentées au GTS-ACV dans le cadre de son travail sur les technologies. Le document sur les indicateurs de performance contribuera aux discussions du GTS-ACV sur le transfert MNV des technologies pour soutenir les efforts d'atténuation des pays en développement en vertu du Plan d'action de Bali.

3.8 Le Financement

Comme il a été souligné, le rapport périodique sur le Fonds d'adaptation a été soumis, mais très peu de progrès ont été accomplis dans le domaine du financement lors des négociations élargies. Dans sa déclaration de haut niveau à la CdP, le Ministre de l'environnement de la Norvège a proposé la mise aux enchères des deux pour cent des allocations émises dans le cadre du marché du carbone pour la constitution d'un Fonds mondial destiné à soutenir les actions des pays en développement. Cela permettrait de générer chaque année environ 20 millions de dollars US. Le G-77/Chine a proposé l'établissement des lignes directrices pour la fourniture du financement et des technologies aux pays en développement. Ces propositions et bien d'autres encore n'ont pas encore été examinées.

¹⁶ Voir CCNUCC, *Rapport du Fonds mondial pour l'environnement sur l'élaboration d'un programme stratégique pour accroître le niveau des investissements dans le transfert des technologies écologiquement rationnelles*, 2008.

¹⁷ Voir CCNUCC, *Développement des indicateurs de performance pour le suivi et l'évaluation de l'efficacité de la mise en œuvre du cadre de transfert des technologies. Rapport provisoire préparé par le président du Groupe d'experts sur le transfert des technologies*, 2008; CCNUCC, *Identification, analyse et évaluation des nouvelles ressources financières existantes et potentielles et des véhicules pertinents pour soutenir le développement, le déploiement, la diffusion et le transfert des technologies écologiquement rationnelles. Rapport provisoire préparé par le président du Groupe d'experts sur le transfert des technologies*, 2008; et CCNUCC, *Élaboration d'un document stratégique pour la perspective à long terme au-delà de 20102, incluant des approches sectorielles, pour faciliter le développement, le déploiement, la diffusion et le transfert des technologies au titre de la Convention. Rapport provisoire préparé par le président Groupe d'experts sur le transfert des technologies*, 2008.

4.0 Sur le chemin de Copenhague

Le GTS-ACV et le GTS-PK se sont accordés sur les programmes de travail pour 2009. Les deux organes se réuniront en mars/avril 2009 ainsi qu'en juin 2009 à Bonn, en Allemagne; en août/septembre 2009 à Bangkok en Thaïlande; et en décembre 2009 à Copenhague, Danemark. Une cinquième réunion sera organisée en 2009, si cela s'avérait nécessaire.

La cinquième session du GTS-ACV se tiendra à Bonn en mars/avril 2009. Trois ateliers organisés dans le cadre de la session se concentreront sur : l'atténuation, y compris les engagements pertinents des pays développés et les mesures appropriées adoptées par les pays en développement; les conséquences économiques et sociales des mesures de réponse; et les opportunités et défis de l'atténuation dans le secteur de l'agriculture. La septième session du GTS-PK se tiendra aussi à cette période, avec un atelier organisé dans le cadre de la session sur les conséquences potentielles.

Pour la préparation des prochaines réunions, il a été demandé aux pays de soumettre, aux organes de la CCNUCC, leurs points de vue ou des informations sur une série de sujets.¹⁸ Les soumissions demandées et les dates de réunion pour les deux Groupes de travail spéciaux sont les suivantes :

GTS-ACV

- Substance et forme des résultats devant être consentis à la CdP-15 (avant la sixième session prévue en juin).
- Réalisation du Plan d'action de Bali et composantes des résultats devant être adoptés par la Conférence des Parties à sa 15^e session (6 février).
- Un texte de négociation pour examen à la sixième session du GTS-ACV (24 avril).

GTS-PK

- Améliorations à apporter aux systèmes d'échange de quotas d'émissions et aux mécanismes basés sur les projets (6 février).
- Les implications juridiques du travail du GTS-PK (15 février).
- Examen du niveau des réductions des émissions à atteindre par les pays développés et du financement des efforts d'atténuation correspondants (15 février).
- Examen des données sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées des outils, politiques, mesures et méthodologies dont disposent les pays développés (15 février).
- Définitions, modalités, règles et lignes directrices pour le traitement de l'UTCATF (15 février).
- Questions résultant de la mise en œuvre du programme de travail (15 février).

¹⁸ Des informations plus détaillées sont disponibles dans CCNUCC, *Message aux Parties. Soumissions anticipées des informations et des points de vue*, 2009.

Il reste encore un travail de taille à accomplir en 2009 au chapitre de la Feuille de route de Bali. Le GTS-ACV et le GTS-PK se concentreront à élaborer un texte de négociation formel qui devra être transmis aux pays au moins six mois avant Copenhague, c'est-à-dire, avant juin 2009.

Au cours de 2009, le GTS-ACV aura à parachever l'accord sur la vision commune et les quatre piliers du Plan d'action de Bali. Parmi les sujets clés de négociation, il convient de mentionner les objectifs globaux à moyen et à long terme de réduction des émissions, la comparabilité des efforts d'atténuation menés par les pays développés et le volet suivi, communication des données et vérification dans le contexte des mesures d'atténuation des pays en développement. Les discussions sur le financement devront également aboutir à une solution et déterminer l'opportunité et le type de financement à mettre en place pour soutenir les efforts des pays en développement, notamment les efforts dans les domaines de l'atténuation (incluant le REDD), de l'adaptation et de la technologie.

Le GTS-PK a un objectif clairement défini pour 2009: parvenir à un accord sur les nouveaux engagements des pays développés au-delà de 2012. Comme il a été mentionné, les États-Unis ne font pas partie du GTS-PK, bien qu'il existe des indications que ce pays se prépare à intégrer pleinement ce groupe de travail sous l'administration Obama. Les États-Unis veulent façonner ces discussions, bien que n'ayant pas encore décidé s'ils vont adhérer à une version révisée du Protocole de Kyoto. Sans l'engagement des États-Unis, il est très peu probable de parvenir à un accord quelconque au sein du GTS-PK sans que celui-ci ne soit lié substantiellement aux négociations du GTS-ACV.

La position des États-Unis constitue un facteur de poids dans les négociations. Il existe des signaux positifs, avec l'administration Obama qui utilise un certain nombre de leviers politiques pour aborder les questions de changements climatiques (par exemple, 80 milliards de dollars du paquet incitatif attribués à des initiatives liées au climat, à des normes d'efficacité énergétique, à une stratégie sur un système national de plafonnement d'échanges). Cependant, il faudra du temps aux États-Unis pour se positionner dans les négociations internationales sur le climat. Par ailleurs, il n'existe aucune garantie que la session de Copenhague règlera ce problème, surtout si les États-Unis ont besoin d'un plan national détaillé de mise en œuvre qui leur permettra de soutenir des prises de position dans les négociations internationales. La Chine est un autre joueur important, et la réussite des négociations de Copenhague pourrait dépendre des positions de ces deux pays.

Il reste encore beaucoup de travail à faire en 2009 pour parvenir à un accord à Copenhague, et les positions des pays commencent à peine à se préciser. Le cadre serré et la complexité des négociations signifient qu'il existe un risque réel de ne pas aboutir à un accord en décembre 2009, ou que seul un accord-cadre pourrait être conclu à Copenhague, laissant beaucoup de détails à débattre lors de négociations ultérieures.

5.0 Glossaire

Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'accord signé par 192 pays au Sommet de la terre à Rio en juin 1992 stipule que les changements climatiques doivent être suivis et examinés de manière globale.

Conférence des Parties. Une association de 192 pays qui ont ratifié ou approuvé la CCNUCC et qui se réunit une fois par an pour examiner les progrès accomplis par la Convention.

Conférence des parties siégeant en tant que Réunion des parties (CdP/RdP). La CdP siège aussi en tant que réunion des parties au Protocole de Kyoto. Ce groupe compte 183 pays et une région économique (la Communauté Économique Européenne) qui ont ratifié ou accepté le Protocole de Kyoto. Les États-Unis n'ayant pas ratifié le Protocole, ils participent à ces réunions en tant qu'observateur.

Échange de quotas d'émissions. Un mécanisme basé sur le marché au titre du Protocole de Kyoto qui permet aux pays de l'Annexe B d'acheter et de vendre une partie des unités de quantité attribuée (UQA) à chaque pays. Ce mécanisme permet d'accroître les émissions autorisées du pays récipiendaire et de réduire celles du pays vendeur.

Émissions anthropiques. Les émissions de gaz à effet de serre résultant de l'activité humaine telle que l'utilisation des combustibles fossiles.

Fonds d'adaptation. Ce Fonds finance les projets d'adaptation dans les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques. Ce Fonds est financé par le prélèvement de deux pour cent sur les crédits délivrés à travers les projets MDP.

Gaz à effet de serre (GES). Les gaz qui s'accumulent dans l'atmosphère terrestre et retiennent la chaleur, contribuant ainsi à l'effet de serre. Le Protocole de Kyoto couvre six gaz à effet de serre à savoir : le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux, les hydrocarbures, les perfluorocarbures et l'hexafluorure de soufre.

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Un organe constitué d'éminents experts mondiaux en matière de climat. Il a été établi en 1988 par le PNUE et l'Organisation météorologique mondiale pour évaluer la recherche scientifique sur les changements climatiques et ses effets sur l'environnement et l'économie. La principale activité du GIEC consiste à publier à intervalles réguliers, des Rapports d'évaluation sur l'état des connaissances sur les changements climatiques.

Groupe de travail spécial sur les nouveaux engagements pour les parties visées à l'Annexe I, au titre du Protocole de Kyoto (GTS-PK). Ce groupe, créé lors de la CdP-11 à Montréal en 2005, tient des discussions sur les nouveaux engagements des pays développés au titre du Protocole de Kyoto. Il est constitué de tous les pays qui ont ratifié ou approuvé le Protocole de Kyoto. Les États-Unis n'en font pas partie.

Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (GTS-ACV). Ce groupe, qui est formé au titre du Plan d'action de Bali, pilote un dialogue sur l'analyse des approches pour une action concertée à long terme sur les changements climatiques, notamment, l'atténuation, l'adaptation, la technologie et le financement et l'investissement. Il est constitué de tous les pays qui ont ratifié la CCNUCC.

Mécanisme pour un développement propre (MDP). Un mécanisme basé sur le marché au titre du Protocole de Kyoto, dans lequel un projet ou un programme d'activités visant à atténuer les effets des changements climatiques dans les pays en développement peut générer des crédits (réductions des émissions certifiées - REC) qui peuvent être utilisés par une Partie visée à l'Annexe I en vue de remplir ses obligations de réduction des émissions de GES.

Mise en œuvre conjointe (JI). Un projet international impliquant une action conjointe des pays de l'Annexe B qui aboutit à des résultats en termes de réductions réelles et mesurables des émissions nettes de GES dans un pays hôte.

Pays de l'Annexe I: Désigne les pays de l'OCDE (exception faite du Mexique et de la Corée du Sud) et des pays en transition économique tels que la Russie et les pays de l'ancien Bloc de l'Est qui sont signataires de la CCNUCC.

Pays de l'Annexe B. Les nations développées, ainsi que les pays de l'Europe Centrale et de l'Est qui ont pris des engagements de réduction des émissions à Kyoto. L'« Annexe » se réfère à un appendice au document du Protocole de Kyoto. Le Canada fait partie des pays dits de l'Annexe B. Les États-Unis n'ont pas ratifié le Protocole de Kyoto.

Plan d'action de Bali. Une décision de la CdP-13 tenue à Bali, Indonésie qui met en place un processus global pour permettre la mise en œuvre de la CCNUCC à travers une action concertée à long terme au-delà de 2012. L'on s'attend à ce que ce processus de deux ans finalise un régime post-2012 à la CdP-15 en décembre 2009 à Copenhague, Danemark.

Protocole de Kyoto. Le Protocole de Kyoto est un accord international lié à la CCNUCC qui définit les objectifs contraignants pour 37 pays développés et la Communauté Économique Européenne pour la réduction des émissions de GES. Ces objectifs totalisent une moyenne de 5% par rapport aux

niveaux de 1990 pendant la période de cinq ans allant de 2008 à 2012. Le Protocole de Kyoto a été adopté en 1997 et est entré en vigueur en février 2005.

Utilisation des terres, changement de l'affectation des terres et la foresterie (UTCATF)

Un secteur de GES qui couvre les émissions et la suppression des GES résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et des activités de foresterie menées par l'homme. Les exemples d'activités dans le secteur de l'utilisation des terres incluent: supprimer et stocker le carbone contenu dans l'atmosphère en plantant des arbres, en introduisant des techniques agricoles de conservation ou en réduisant le rythme de déboisement.

6.0 Références

Akanle, T., A. Appleton, D. Bushey, K. Kulovesi, C. Spence and Y. Yamineva. “Summary of the Fourteenth Conference of the Parties to the UN Framework Convention on Climate Change and Fourth Meeting of Parties to the Kyoto Protocol.” *Earth Negotiations Bulletin*. Winnipeg: International Institute for Sustainable Development, 2008.

Gupta, S., D. Tirpak, N. Burger, J. Gupta, N. Höhne, A.I. Boncheva, G. M. Kanoan, C. Kolstad, J. A. Kruger, A. Michaelowa, S. Murase, J. Pershing, T. Saijo, and A. Sari. Policies, Instruments and Co-operative Arrangements.” In *Climate Change 2007: Mitigation. Contribution of Working Group III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. B. Metz, O.R. Davidson, P.R. Bosch, R. Dave, L.A. Meyer (eds.). Cambridge and New York: Cambridge University Press, 2007.

IPCC. “Summary for Policymakers.” *Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change*. S. Solomon., D. Qin, M. Manning, Z. Chen, M. Marquis, K. Avery, M.B. Tignor and H. L. Miller (eds.). Cambridge and New York: Cambridge University Press, 2007.

UNFCCC. *Ad Hoc Working Group on Further Commitments of Annex I Parties under the Kyoto Protocol (AWG-KP)*. 2009. <http://unfccc.int/kyoto_protocol/items/4577.php>.

UNFCCC. *Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention (AWG-LCA)*. 2009. <<http://unfccc.int/meetings/items/4381.php>>.

UNFCCC. *Adaptation Fund*. 2009. <http://unfccc.int/cooperation_and_support/financial_mechanism/adaptation_fund/items/3659.php>.

UNFCCC. “Decision 1/CP.13: Bali Action Plan.” *Report of the Conference of the Parties on its thirteenth session, held in Bali from 3 to 15 December 2007: Addendum*. FCCC/CP/2007/6/Add.1. 2007. <<http://unfccc.int/resource/docs/2007/cop13/eng/06a01.pdf#page=3>>.

UNFCCC. *Decision -/CMP.4: Further guidance relating to the clean development mechanism*. 2008. <http://unfccc.int/files/meetings/cop_14/application/pdf/cmp_cdm.pdf>.

UNFCCC. *Developing performance indicators to monitor and evaluate the effectiveness of the implementation of the technology transfer framework. Interim report by the Chair of the Expert Group on Technology Transfer*. FCCC/SB/2008/INF6. 2008. <http://unfccc.int/resource/docs/2008/sb/eng/inf06.pdf>.

UNFCCC. *Developing a strategy paper for the long-term perspective beyond 2012, including sectoral approaches, to facilitate the development, deployment, diffusion and transfer of technologies under the Convention. Interim report by the Chair of the Expert Group on Technology Transfer.* FCCC/SB/2008/INF8. 2008.

<<http://unfccc.int/resource/docs/2008/sb/eng/inf08.pdf>>.

UNFCCC. *Ideas and proposals on paragraph 1 of the Bali Action Plan: Revised note by Chair.* FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1. 2009.

<<http://unfccc.int/resource/docs/2008/awglca4/eng/16r01.pdf>>.

UNFCCC. *Identifying, analysing and assessing existing and potential new financing resources and relevant vehicles to support the development, deployment, diffusion and transfer of environmentally sound technologies Interim report by the Chair of the Expert Group on Technology Transfer.* FCCC/SB/2008/INF7. 2008.

<<http://unfccc.int/resource/docs/2008/sb/eng/inf07.pdf>>.

UNFCCC. *Message to the Parties: Early submission of information and views.* 2009.

<http://unfccc.int/files/parties_and_observers/notifications/application/pdf/090113_notification_early_submission.pdf>.

UNFCCC. *Report of the Ad Hoc Working Group on Further Commitments for Annex I Parties under the Kyoto Protocol on its resumed sixth session, held in Poznan from 1 to 10 December 2008.* FCCC/AWG/2008/8.

2009. <<http://unfccc.int/resource/docs/2008/awg6/eng/08.pdf>>.

UNFCCC. *Report of the Ad Hoc Working Group on Further Commitment for Annex I Parties under the Kyoto Protocol on the first part of its for the session, held at Vienna from 27 to 31 August 2007.* FCCC/KP/AWG/2007/4. 2007.

<<http://unfccc.int/resource/docs/2008/awg6/eng/08.pdf>>.

UNFCCC. *Report of the Ad Hoc Working Group on Long-term Cooperative Action under the Convention on its fourth session, held in Poznan from 1 to 10 December 2008.* 2009.

FCCC/AWGLCA/2008/17. <<http://unfccc.int/resource/docs/2008/awglca4/eng/17.pdf>>.

UNFCCC. *Report of the Global Environment Facility on the elaboration of a strategic programme to scale up the level of investment in the transfer of environmentally sound technologies.* 29th session of the SBI.

FCCC/SBI/2008/16. 2008. <<http://unfccc.int/resource/docs/2008/sbi/eng/16.pdf>>.

UNFCCC. *Report on the informal ministerial round table on a shared vision for long-term cooperative action: Revised summary by the chair.* FCCC/CP/2008/CRP.1/Rev.1. 2008.

<<http://unfccc.int/resource/docs/2008/cop14/eng/crp01r01.pdf>>.

UNFCCC. *The report of the workshop on a shared vision for long-term cooperative action: Summary by the chair of the workshop,* FCCC/AWGLCA/2008/CRP.6. 2008.

<<http://unfccc.int/resource/docs/2008/awglca4/eng/crp06.pdf>>.